



Les espèces végétales invasives

Les plantes invasives aquatiques

Milieux colonisés : milieux stagnants ou à faible courant, bien éclairés comme les étangs, mares, fossés, bordures de plans d'eau et de cours d'eau lents.

Situation dans le Bas-Armagnac :

Plantes déjà présentes dans certains plans d'eau, mares et grands réservoirs.

Méthodes de lutte : arrachage.

Impacts écologiques :

Modification des conditions physico-chimiques des eaux, des teneurs en oxygène, du PH,... induisant une perturbation de la vie aquatique, et la disparition d'espèces végétales et animales.

Impacts économiques :

- comblement des points d'eau
- gêne, voire impossibilité d'assurer l'irrigation et la pisciculture
- désagrément pour les loisirs nautiques



A surveiller sur tous les points d'eau et arracher avec précaution dès leur apparition
Consulter la fiche technique sur les Jussies pour les moyens de lutte.
N'introduisez pas ces plantes dans un milieu naturel et faites attention quand vous videz votre aquarium !

Le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*)



Description : plante aquatique amphibie dont les tiges peuvent mesurer jusqu'à 3 m de long (diamètre 5 à 7 mm) et dépasser de 30 à 40 cm au-dessus de la surface. Feuilles vert clair, coriaces et découpées en très fines lanières.

Enracinement jusqu'à 2 m de profondeur. Peut former des herbiers très denses. Peut aussi se développer sur sol humide.

Origine : Amérique tropicale et subtropicale, introduite en France en 1880.

Reproduction et propagation : reproduction par bouturage (fragmentation des tiges) essentiellement.



Les Élodées

Description : plantes aquatiques vivaces à tige ramifiée jusqu'à 1 m de long. Feuilles insérées par 3 de manière circulaire directement sur la tige. Deux espèces principalement :



L'Élodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*), à feuilles plus longues et plus espacées

L'Élodée du Canada (*Elodea canadensis*), à feuilles courtes et serrées (allure plus trapue)

Origine : Amérique du Nord, introduite pour l'aquariophilie.

Reproduction et propagation : multiplication végétative très rapide par stolons.



Le Lagarosiphon (*Lagarosiphon major*)

Description : plante immergée dont les tiges sont feuillées et très ramifiées pouvant atteindre 5 m de long pour 3 à 5 mm de diamètre. Les feuilles sont recourbées vers le bas, très petites et assez coriaces : 2 cm de long sur 2 mm de large.

Origine : Afrique du Sud, introduite pour l'aquariophilie.

Reproduction et propagation :

- Sexuée : les fleurs mâles se détachent, flottent et rentrent en contact avec les fleurs femelles en surface.
- Végétative par bouturage : au cours du développement, certaines tiges perdent leur capacité à flotter et évoluent horizontalement au fond en prenant la fonction de « rhizomes », permettant ainsi la colonisation.



Lagarosiphon
© A. Dutartre - Corbiacrot





Autres plantes invasives en zones humides

Milieus colonisés : les zones alluviales, les rives des cours d'eau, les milieux perturbés, banalisés et dégradés (berges enrochées, dépotoirs sauvages, remblais). Leur propagation est facilitée par les crues, la mise à nu des sols et la perte d'équilibre des écosystèmes rivulaires (destruction des ripisylves, ...).

Impacts : gêne pour la circulation, limitation de la régénération des ligneux, réduction de la biodiversité, érosion des berges.

Situation dans le Bas-Armagnac : espèces en expansion



Rappel réglementaire : pas de désherbage chimique à moins de 5 mètres d'un cours d'eau.

En fonction des molécules, l'interdiction peut aller jusqu'à 100m.

La Renouée du Japon (*Reynoutria japonica* Houtt.)



Description : cette grande plante (jusqu'à 3 m de haut) forme des fourrés denses. Les feuilles (15 cm) sont vert clair. La floraison donne de petites fleurs blanches groupées, de juillet à fin octobre .

Origine : Asie orientale, introduite au début du 19^{ème} siècle.

Reproduction et propagation : reproduction végétative à partir des fragments de rhizomes et de tiges, dissémination par l'eau lors des crues, et par l'Homme lors de travaux de génie civil et rural.

Méthodes de lutte : renaturation du milieu alluvial avec reconstitution de ripisylves boisées diversifiées, composées d'espèces autochtones adaptées au cours d'eau, puis fauche des renouées pendant 2-3 ans, 1 à 3 fois par saison.



La Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)

Description : Cette plante herbacée annuelle mesure jusqu'à 2,2 m de haut, ses tiges sont souvent teintées de rouge, ses feuilles (7 x 20 cm max) sont ovales avec bords en dents de scie. Elle fleurit de juillet à octobre en grappes lâches de 5 à 12 fleurs blanches à pourpres, munies d'un éperon fortement courbé. Les fruits explosent à maturité sous la moindre pression.

Origine : Ouest de l'Himalaya, introduite comme plante ornementale et mellifère au 19^{ème} siècle.

Reproduction et propagation : les graines sont projetées à plus de 2 m lors de l'explosion du fruit, elles peuvent aussi être transportées par le courant. La Balsamine de l'Himalaya se reproduit aussi facilement par bouturage des tiges ou des racines (lors de crues par exemple).

Méthodes de lutte : Arrachage manuel en fin de printemps sur 3 années consécutives.



Le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*)



Description : Cette grande plante vivace (jusqu'à 3,5 m) à larges feuilles ovales de 15 à 35cm x 5 à 17 cm, possède une tige robuste rouge à la base. Sa floraison blanche est visible de mai à octobre. Les fruits sont des baies noires. Elle est toxique et a des propriétés médicinales. Sa racine pivot est très développée, jusqu'à 1 m de long. Elle pousse

dans les boisements humides ou les friches.

Origine : Amérique du Nord, introduit au 17^{ème} siècle dans la région de Bordeaux pour colorer le vin.

Reproduction et propagation : dissémination par les oiseaux qui mangent les baies.

Méthodes de lutte : Simple arrachage pour les plus petits pieds. Pour les plus grands, creuser puis sectionner la racine pivot (la plus grosse). Tirer la plante et la laisser se décomposer au soleil.



Pour plus d'informations:

-Site du CBNPMP pour le plan régional sur les plantes exotiques envahissantes en Midi-Pyrénées : <http://pee.cbnpmp.fr>

-Site du groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques» animé par l'ONEMA et l'UICN : <http://www.gt-ibma.eu>